

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 JUIN 2018

Présents : M. DELESTRE Frédéric, M. COLLAS Stéphane, Mme TISON Martine, Mme MOUCHET Stéphanie, M. MANCEAU Jean-François, M. KINDMANN Vincent, M. ESSADIKI Driss, Mme RONCE Dominique, M. SAGETTE Jean-François, M. MANCEAU Fabrice formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Mme MAUGARD Corrine
M. FREON Thierry

Monsieur le Maire demande à inscrire à l'ordre du jour une délibération pour la Communauté de Communes entre Beauce et Perche concernant l'attribution du fonds de péréquation intercommunal.

LOYER LOGEMENT COMMUNAL

Monsieur le Maire rappelle que le loyer du logement 10 rue de la Gerbe d'Or est révisé au mois de juillet de chaque année sur la base de l'IRL du 4^{ème} trimestre de l'année précédente. Monsieur le Maire, après avoir exposé le calcul, propose de fixer le loyer à 472.04 €. Le conseil municipal donne un accord à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe que le dégât des eaux de l'année dernière va seulement être réparé prochainement ; les assurances ont demandé des expertises et des devis qui ont pris beaucoup de temps.

TRAVAUX DE VOIRIE

Monsieur le Maire informe que les travaux de réfection de la voirie dans le bourg sont en cours depuis hier ; la route qui traverse la commune est interdite à la circulation ; des informations ont été distribuées dans les boîtes aux lettres.

Une discussion s'engage autour de ces travaux.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur le Maire présente le projet de délibération de la Communauté de Communes concernant la répartition du FPIC (fonds de péréquation ressources intercommunales et communales).

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité accepte cette répartition.

TOUR DE France

Monsieur le Maire communique les éléments nouveaux pour le 13 juillet, passage du Tour de France sur le territoire communal.

Une information sur la circulation sera distribuée dans les boîtes aux lettres ; Martine Tison est en charge de la rédaction de ce document.

14 JUILLET

Le conseil municipal reconduit le même programme que les années précédentes ; à savoir pique-nique et jeux. Martine Tison rédigera l'invitation qui sera distribuée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21 h 30.

Le Maire,
Frédéric DELESTRE

